



SAICM/ICCM.3/24

Distr. : générale
29 octobre 2012



**Approche stratégique
de la gestion internationale
des produits chimiques**

Français
Original : anglais

Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques
Troisième session
Nairobi, 17-21 septembre 2012

**Rapport de la Conférence internationale sur la gestion
des produits chimiques sur les travaux de sa troisième session**

Annexe V

Stratégie visant à renforcer la participation du secteur de la santé dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques

I. Introduction

1. L'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques est un cadre politique mondial pour orienter les efforts déployés en vue d'atteindre l'objectif énoncé dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable de faire en sorte que d'ici à 2020, les produits chimiques soient produits et utilisés de manière à ce que les effets néfastes graves qu'ils ont sur la santé des êtres humains et sur l'environnement soient réduits au minimum. La participation de tous les secteurs et parties prenantes concernés est essentielle à la réalisation des objectifs définis dans la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique.
2. La gestion rationnelle des produits chimiques et la santé sont des questions clés dans la réalisation d'un développement durable, notamment l'éradication de la pauvreté et des maladies et l'élévation et le maintien du niveau de vie dans les pays à tous les stades de développement. Le secteur de la santé est concerné du fait des impacts que présentent tous les produits chimiques sur la santé des êtres humains, quel que soit le secteur de l'économie impliqué (notamment l'industrie, l'agriculture ou l'extraction minière) et le moment du cycle de vie durant lequel survient l'exposition (production, utilisation ou élimination). Le secteur de la santé peut également contribuer à la gestion rationnelle des produits chimiques par ses actions en matière de protection de la santé pour éviter que ne surviennent des problèmes d'hygiène du milieu, de santé sur les lieux du travail ou de santé publique découlant de ces activités.
3. Dans sa résolution II/8, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a prié le secrétariat de l'Approche stratégique d'élaborer, en consultation avec l'Organisation mondiale de la Santé et dans la limite des ressources disponibles, une stratégie visant à renforcer la participation du secteur de la santé dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique. La présente stratégie constitue la première initiative amorcée par la Conférence pour envisager des approches sectorielles pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

II. Contexte

4. Les produits chimiques et l'industrie chimique contribuent pour beaucoup à l'économie mondiale, au niveau de vie et à la santé. Selon les projections actuelles, l'industrie chimique mondiale continuera de croître de manière soutenue jusqu'en 2030 et sera marquée par une poursuite de la tendance à l'augmentation de l'utilisation et de la production des produits chimiques dans les pays en développement et le risque connexe que ces produits chimiques aient de plus grands effets sur la santé des êtres humains. Il est essentiel de renforcer la participation du secteur de la santé pour lutter contre ces effets.

A. Impacts des produits chimiques sur la santé

5. Malgré les progrès accomplis en vue d'assurer une meilleure gestion rationnelle des produits chimiques ces dernières années, les impacts d'une gestion non rationnelle des produits chimiques sur la santé demeurent un motif de préoccupation dans la plupart des pays. Selon les estimations de l'OMS, plus de 25 % de la charge mondiale de morbidité peut être attribué à des facteurs environnementaux qui auraient pu être évités, notamment l'exposition aux produits chimiques.¹ Une étude systématique récente de la charge de morbidité attribuable aux produits chimiques estimait qu'en 2004, 8,3 % du total, soit 4,9 millions de décès et 86 millions d'années de vie ajustées sur l'incapacité (5,7 % du total), étaient attribuables à l'exposition environnementale et sur les lieux du travail résultant d'une gestion non rationnelle de certains produits chimiques.² Chaque année, on estime que

¹ Annette Prüss-Ustün et Carlos Corvalán, *Preventing Disease through Healthy Environments: towards an estimate of the environmental burden of disease*, Organisation mondiale de la Santé, 2006. Disponible sur le site <http://apps.who.int/bookorders/anglais/detart1.jsp?sesslan=1&codlan=1&codcol=15&codcch=680>.

² Annette Prüss-Ustün et autres collaborateurs, « Knowns and unknowns on burden of disease due to chemicals: a systematic review », *Environmental Health*, vol. 10, No. 9 (2011). Disponible à l'adresse www.ehjournal.net/content/10/1/9. Les estimations de la charge de morbidité attribuable aux produits chimiques

355 000 personnes meurent des suites d'une intoxication non intentionnelle et dans les pays en développement où surviennent 2/3 de ces décès, ces intoxications sont fortement associées à une exposition excessive aux produits chimiques toxiques, y compris les pesticides,³ et à leur mauvaise utilisation.

6. Malgré la somme de connaissances actuelles sur les produits chimiques extrêmement préoccupants pour la santé publique,⁴ les risques que ces produits chimiques (y compris le mercure et le plomb) posent pour la santé n'ont pas encore été éliminés. À titre d'exemple, on estime que l'exposition au plomb contribue à près de 600 000 nouveaux cas d'incapacité intellectuelle chez les enfants chaque année.⁵ Les incidents liés aux produits chimiques susceptibles d'avoir des effets pour la santé publique au niveau international continuent d'être signalés régulièrement, notamment, ces dernières années, le déversement de déchets toxiques en Côte d'Ivoire, l'intoxication massive au bromure de sodium en Angola et le grave empoisonnement par le plomb des populations locales à la suite d'opérations de recyclage des batteries au Sénégal et des activités d'extraction minière de l'or au Nigéria. Dans les pays en développement disposant de faibles systèmes de soins de santé, ces incidents peuvent être insurmontables et influencer sur le fonctionnement du secteur de la santé lui-même.

B. Composition du secteur de la santé

7. Le secteur de la santé est la composante de l'économie qui traite des questions reliées à la santé au sein de la société. Il inclut à la fois la médecine préventive et curative, la régulation de la fourniture des services de santé, la définition des normes, y compris en matière de santé publique et d'hygiène du travail et de l'environnement, et la production et le contrôle de la distribution des médicaments. Le secteur comprend des organisations ayant des composantes publiques, privées, volontaires, traditionnelles et informelles.

8. La main d'œuvre du secteur de la santé s'entend de tous ceux qui sont engagés dans des activités ayant pour but premier d'améliorer la santé.⁶ Les emplois reliés à la santé englobent notamment les médecins, les infirmières et sages-femmes, les professionnels de la médecine traditionnelle et complémentaire, le personnel paramédical, les dentistes, les pharmaciens, et les professionnels de la santé et l'hygiène du travail et de l'environnement, les audiologues et orthopédistes, les agents (ou travailleurs) sociaux et communautaires et les techniciens de laboratoires médicaux et médecins pathologistes. La main d'œuvre du secteur de la santé peut également être trouvée en dehors du secteur traditionnel des soins de santé sous la forme par exemple de médecins travaillant pour des sociétés privées ou de conférenciers ou chercheurs dans les universités.

9. Les associations professionnelles sont un volet important du secteur non gouvernemental, en représentant les intérêts des employés du secteur de la santé tels que les infirmières, sages-femmes, hygiénistes du travail, médecins généralistes et spécialistes. Les professeurs de faculté et enseignants de médecine jouent également un rôle important étant donné qu'ils effectuent des recherches sur la toxicologie et la santé du travail et santé publique, en plus de former la main-d'œuvre future chargée d'administrer les soins de santé.

10. Les ministères de la santé jouent un rôle d'orientation et sont essentiels pour la formulation des politiques et la définition des normes nécessaires à la prestation des services et à la protection de la santé publique. Dans de nombreux pays, il existe des institutions spécialisées et organismes s'occupant de santé publique et d'hygiène du travail qui effectuent des recherches, procèdent à des contrôles en laboratoire et exercent des fonctions consultatives pour la sécurité des aliments, des médicaments et des produits chimiques, y compris l'évaluation des risques, ainsi que des fonctions reliées à la

incluait des estimations établies à partir des sources suivantes : les produits chimiques impliqués dans les intoxications aiguës non intentionnelles; les produits chimiques impliqués dans les intoxications non intentionnelles sur les lieux du travail; les pesticides en cause dans des blessures auto-infligées; l'amiante; les cancers du poumon sur les lieux du travail; leucémogènes sur les lieux du travail; les particules au travail; les polluants de l'air extérieur; la pollution de l'air intérieur due à l'emploi de combustibles solides; le tabagisme secondaire; le plomb; et l'arsenic dans l'eau potable. Le présent document est paru sous la cote SAICM/ICCM.3/INF/13.

³ Organisation mondiale de la Santé, *The Global Burden of Disease: 2004 Update*. 2008. Disponible à l'adresse www.who.int/healthinfo/global_burden_disease/GBD_report_2004update_full.pdf.

⁴ Organisation mondiale de la Santé, *Preventing disease through healthy environments: action is needed on chemicals of major public health concern*, 2010. Disponible à l'adresse www.who.int/ipcs/features/10chemicals_en.pdf.

⁵ Annette Prüss-Ustün et autres collaborateurs, « Knowns and unknowns on burden of disease due to chemicals: a systematic review », *Environmental Health*, vol. 10, No. 9 (2011).

⁶ Organisation mondiale de la Santé. *World Health Statistics 2010*. Disponible à l'adresse www.who.int/whosis/whostat/2010/en/index.html.

surveillance de la santé publique et l'hygiène du travail et à la gestion rationnelle des produits chimiques sur les lieux du travail et le milieu ambiant.

11. L'OMS est l'organisme chef de file pour les questions de santé au sein du système des Nations Unies. Plusieurs autres organisations internationales ont des portefeuilles reliés à la santé ainsi que des intérêts en la matière, notamment l'Organisation internationale du Travail, pour les questions reliées au travail; la FAO, pour la sécurité alimentaire; l'Organisation de coopération et de développement économiques, pour la performance du système de santé; le Programme des Nations Unies pour le développement, pour la santé et le développement; le Programme des Nations Unies pour l'environnement, pour les liens entre la santé et l'environnement; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour les questions de développement et questions humanitaires reliées aux enfants; et la Banque mondiale, pour l'assistance au développement reliée à la santé. L'Assemblée mondiale de la santé, qui régit le fonctionnement de l'OMS, a examiné les questions reliées aux produits chimiques et à l'Approche stratégique lors d'un certain nombre de ses sessions annuelles, en adoptant les résolutions en 2010 relatives à la gestion écologiquement rationnelle des déchets et aux pesticides et produits chimiques périmés.⁷

C. Rôles et responsabilités du secteur de la santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques

12. Les principaux rôles et responsabilités dévolus au secteur de la santé pour assurer une gestion rationnelle des produits chimiques peuvent être résumés comme suit :

- a) Prévenir et gérer les urgences chimiques, notamment en assurant un traitement médical aux personnes qui en sont victimes;
- b) Rassembler des éléments de preuves cliniques et issues de la recherche concernant les risques posés par les produits chimiques et informer les décideurs et le grand public;
- c) Travailler en collaboration avec d'autres secteurs pour soutenir les mesures prises sur les produits chimiques et les solutions de remplacement sûres;
- d) Sensibiliser à la sécurité des produits chimiques en mettant un accent particulier sur la protection des populations vulnérables;
- e) Évaluer l'impact des politiques de gestion des produits chimiques par la surveillance et l'évaluation, y compris la biosurveillance et la surveillance sanitaire;
- f) Partager les connaissances et participer aux mécanismes internationaux visant à résoudre les problèmes liés aux produits chimiques.

13. Dans certains des rôles susmentionnés, tels que ceux reliés aux urgences et intoxications, la préparation préalable et la riposte du secteur de la santé représentent une composante hautement visible des arrangements nationaux en matière de gestion des produits chimiques. Moins visible mais tout aussi important, il convient de mentionner le rôle que joue le secteur de la santé dans la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies et dans l'utilisation des connaissances actuelles pour mieux comprendre les effets de l'exposition aux produits chimiques et y faire face. Cela est d'autant plus important que les conséquences de l'exposition aux produits chimiques peuvent ne pas être immédiatement apparentes, par exemple, dans des expositions chroniques à certains produits chimiques lorsque le lien de cause à effet ne peut souvent être déterminé qu'après que des enquêtes épidémiologiques, cliniques, toxicologiques ou des analyses ont été effectuées. Les pesticides périmés et autres produits chimiques qui ne sont plus utilisés font peser de manière permanente et persistante une menace de pollution. L'évaluation des impacts de ce type de situations sur la santé par la surveillance et l'évaluation, y compris la biosurveillance et la surveillance sanitaire, contribue passablement à la protection des populations vulnérables ainsi que des générations futures. Le secteur de la santé participe également aux travaux de recherche observationnelle et expérimentale.

14. Toutefois, les connaissances à elles seules ne suffisent pas, et le secteur devrait renforcer le rôle qu'il joue en vue de prôner une action sur les produits chimiques et l'adoption de solutions de remplacement plus sûres, notamment par l'application et le respect des instruments juridiques, normes et politiques. Dans de nombreux pays, l'impact des produits chimiques sur la santé constitue une préoccupation écologique prioritaire pour le grand public. Étant donné les relations de confiance qui

⁷ Résolutions WHA.63.26 sur l'amélioration de la santé par une gestion rationnelle des pesticides périmés et autres produits chimiques périmés et WHA.63.25 sur l'amélioration de la santé par une gestion sûre et écologiquement des déchets. Disponible à l'adresse http://apps.who.int/gb/or/e/e_wha63r1.html.

s'établissent avec les docteurs, infirmières et autres agents de santé communautaires, ils sont indispensables pour véhiculer une information crédible au public.

15. En plus de gérer les effets néfastes des produits chimiques découlant des activités d'autres secteurs économiques, le secteur de la santé est un grand consommateur de produits chimiques dans la gestion des soins de santé et des installations de soins de santé. Ces produits chimiques peuvent inclure les produits biocides et autres désinfectants et produits de stérilisation, les pesticides utilisés dans la lutte contre les vecteurs sur le site, les produits de nettoyage, les produits chimiques contenus dans les appareils médicaux (par exemple, les thermomètres et les dispositifs électroniques), les produits pharmaceutiques et les pesticides utilisés dans la lutte contre les vecteurs pathogènes tels que le paludisme. Il ressort de travaux de recherche récents que les employés du secteur de la santé pourraient courir plus de risques que le grand public du fait des produits chimiques utilisés dans leurs lieux de travail. C'est ainsi que les employés du secteur de la santé auraient le taux le plus élevé d'asthme chez l'adulte parmi tous les grands groupes professionnels et courraient un risque plus élevé de développer des maladies respiratoires chroniques.⁸ En s'attaquant à l'exposition chimique dans les installations de soins de santé, le secteur de la santé peut démontrer de manière active des pratiques rationnelles de gestion des produits chimiques et tirer parti de l'opportunité importante qui lui est offerte de mieux participer et de jouer un rôle précurseur par l'exemple.

III. Défis et opportunités

16. De nombreux facteurs affectant le niveau de participation du secteur de la santé dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique semblent découler de l'absence d'un langage commun, d'appréciation des profits mutuels et d'appropriation commune des questions prioritaires dans la gestion rationnelle des produits chimiques. De nombreux exemples positifs d'engagement sont certes à signaler, mais il est possible d'assurer un engagement plus élevé et plus consistant. Pour le secteur de la santé, l'Approche stratégique est principalement un cadre de politiques environnementales, tel que corroboré par le fait que le secteur de l'environnement est le plus fortement représenté dans les arrangements institutionnels de l'Approche stratégique. Pour esquisser le cadre de la présente stratégie, les principaux défis et opportunités que doit relever le secteur de la santé à cet égard sont mentionnés ci-dessous.

A. Niveau actuel d'implication dans les questions chimiques

17. Bien qu'un nombre de plus en plus grand d'organisations du secteur de la santé participent à la gestion rationnelle des produits chimiques, il est à la fois souhaitable et possible d'accroître davantage le niveau de cette participation et de rendre cette dernière plus cohérente. Parmi les exemples réussis de cette participation, on peut notamment citer le plaidoyer en faveur de l'élimination du mercure dans les appareils médicaux, le rôle du secteur de la santé dans l'amélioration de la gestion des déchets de soins de santé et l'implication des pédiatres, généralistes, infirmières, sages-femmes et institutions sanitaires dans les initiatives visant à enrayer les effets néfastes possibles des facteurs environnementaux sur la santé des enfants.

18. Le secteur de la santé s'occupe principalement des questions chimiques par le biais d'activités programmatiques traditionnelles telles que celles reliées à la sécurité alimentaire, l'hygiène du travail, la qualité de l'eau potable et la pollution de l'air. Il ne s'agit toutefois pas là d'activités vivement considérées comme faisant partie du programme international relatif aux produits chimiques, du fait qu'elles ont le plus souvent leurs propres cadres spécifiques d'action. La plupart des législations réglementant les produits chimiques ne sont pas du ressort du secteur. En outre, les nombreux cadres et accords nationaux, régionaux et internationaux sur la gestion des produits chimiques ont été mis en œuvre de façon parcellaire, ce qui a empêché le secteur d'être au fait des besoins et opportunités lui permettant de jouer un rôle et entraîné le recoupement ou l'oubli de questions importantes.

19. Des composantes influentes du secteur pourraient considérablement améliorer leur participation. C'est ainsi que des groupes professionnels comme les docteurs, infirmières, professionnels de l'hygiène du travail et les hygiénistes industriels disposent d'associations professionnelles de renom, ont un pouvoir considérable et sont tenus en haute estime par le public et peuvent ainsi promouvoir et faire connaître l'Approche stratégique.

⁸ Pia Markkanen et autres collaborateurs, *Cleaning in healthcare facilities: reducing human health effects and environmental impacts*. Avril 2009. Recherche collaborative sur les soins de santé. Disponible à l'adresse www.noharm.org/us_canada/reports/2009/apr/rep2009-04-20.php.

B. Bienfaits découlant de la participation

20. La Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques est un forum international crédible qui met l'accent sur la réalisation de l'objectif de 2020 en matière de produits chimiques énoncé dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable. La réalisation de cet objectif demeure un défi pour tous les pays. L'ampleur et la complexité des questions chimiques, le risque de fragmentation des efforts aux niveaux national, régional et mondial et le besoin identifié de renforcement des capacités sont autant d'arguments solides qui militent en faveur d'une pleine utilisation de la Conférence pour asseoir et renforcer un niveau plus solide de coopération intersectorielle.

21. Une plus grande sensibilisation aux problèmes rencontrés dans les différents secteurs, l'amélioration du dialogue, le partage des compétences et de l'information et l'élaboration de mesures et moyens d'action communs sont autant de bienfaits qui pourraient découler d'une telle coopération. Il est indispensable d'améliorer l'accès commun aux ressources financières disponibles pour promouvoir et renforcer la coopération. La préoccupation généralement soulevée est qu'il importe que les bienfaits suscités par une coopération intersectorielle soient mieux documentés et/ou communiqués pour veiller à ce qu'il y ait une prise de conscience, une participation et un appui plus grands. Cela risque d'être particulièrement pertinent pour des secteurs qui sont largement sous-représentés, tels que le secteur de la santé publique. Le fait que l'Approche stratégique ne soit pas perçue comme un cadre d'action volontaire freine le plus souvent la participation. Plusieurs initiatives actuelles de l'Approche stratégique, notamment celles visant à l'intégration des produits chimiques aux programmes de développement nationaux et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique, doivent encore être pleinement mises à profit, en dépit des avantages importants qui pourraient en découler pour le secteur de la santé.

C. Institutions de l'Approche stratégique

22. Le secteur de l'environnement relié aux organismes publics est le secteur le plus fortement représenté dans le cadre institutionnel de l'Approche stratégique. Selon des estimations fournies par le secrétariat, plus de 80 % des correspondants nationaux de l'Approche stratégique sont situés dans les ministères de l'environnement et les participants aux négociations des conférences et aux réunions régionales sont aussi principalement issus de ce secteur.⁹ Des mécanismes de coordination efficaces au niveau national, comme envisagé au paragraphe 23 de la Stratégie politique globale, sont donc indispensables pour permettre la participation de tous les secteurs concernés, y compris le secteur de la santé; favoriser une meilleure perception des rôles et responsabilités des différents secteurs; tirer parti de leurs atouts comparatifs; et faciliter le rôle des correspondants nationaux. Dans certains pays, les problèmes liés à l'identification de contacts compétents au sein du secteur de la santé ont freiné l'établissement de liens intersectoriels. Par ailleurs, un certain nombre d'organisations clés du secteur de la santé, principalement les organismes non gouvernementaux et associations professionnelles, n'ont pas encore désigné de correspondant de l'Approche stratégique.

D. Priorités de l'Approche stratégique en matière de santé

23. Dans le cadre de l'élaboration de l'Approche stratégique, le secrétariat de l'OMS a coordonné la détermination des priorités pertinentes dans le secteur de la santé, notamment les mesures visant à améliorer les moyens permettant d'avoir accès aux connaissances scientifiques; de les interpréter et de les appliquer; combler les lacunes en matière de connaissances scientifiques, mettre au point et utiliser des méthodes harmonisées pour l'évaluation des risques posés par les produits chimiques; mettre au point de meilleures méthodes pour déterminer les impacts des produits chimiques sur la santé, fixer les priorités d'action, détecter les produits chimiques et suivre les progrès de l'Approche stratégique; renforcer les capacités des pays pour faire face aux intoxications et incidents chimiques; élaborer des stratégies destinées spécifiquement à protéger la santé des enfants et des travailleurs; et promouvoir des solutions de remplacement des produits chimiques hautement toxiques et persistants. Ces priorités font partie de celles figurant dans le Plan d'action mondial de l'Approche stratégique dans ses domaines d'intervention concernant la protection de la santé humaine, les enfants et la sécurité chimique et la sécurité et santé au travail.¹⁰ On ignore dans quelle mesure ces priorités et d'autres présentant un intérêt pour le secteur de la santé sont en train d'être incorporés dans les plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique.

⁹ SAICM/Health.1/INF/4. Disponible sur le site www.saicm.org.

¹⁰ Plan d'action mondial de l'Approche stratégique : domaines d'activité concernant la protection de la santé humaine (activités 2 à 6), les enfants et la sécurité chimique (activités 7 à 10) et la sécurité et santé au travail (activités 11 à 21).

E. Réforme et développement du secteur de la santé

24. Les ministères de la santé attachent une très grande importance aux soins de santé primaires en tant que base pour opérer des réformes sectorielles et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en mettant l'accent sur l'éradication de la pauvreté et d'autres inégalités liées à la santé. La sécurité sanitaire et, en particulier, la reconnaissance croissante de la nécessité d'assurer une riposte efficace face aux menaces qui pèsent au niveau international sur la santé publique, ont sous-tendu les efforts visant à appliquer le Règlement sanitaire international révisé.¹¹ Ce Règlement, qui est entré en vigueur en 2007 après l'adoption de l'Approche stratégique, constitue un instrument international juridiquement contraignant pertinent pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Il couvre non seulement les épidémies actuelles et nouvelles de maladies mais également les incidents chimiques transfrontières. Des activités de renforcement des capacités sont actuellement menées par les ministères de la santé dans le contexte de l'application de ce Règlement révisé afin de veiller à ce que les compétences existent dans un certain nombre de domaines clés, en améliorant notamment la capacité de préparation préalable pour faire face aux urgences, l'alerte et la riposte, de renforcer les installations de laboratoire, mieux coordonner les contrôles aux aéroports, ports et postes de contrôle terrestres et renforcer les capacités nationales requises pour la surveillance épidémiologique, l'évaluation des risques et la communication. Ces activités offrent la possibilité de renforcer la coordination entre le secteur de la santé et les autres secteurs participant à la gestion rationnelle des produits chimiques.

F. Initiatives régionales en matière de santé et d'environnement

25. De nombreux ministères de la santé et de l'environnement s'emploient déjà à lutter conjointement contre les impacts de l'environnement sur la santé. Les mesures prises pour intensifier la collaboration entre les ministères de la santé et de l'environnement, y compris pour déterminer les domaines prioritaires conjoints, mettre en œuvre les plans d'action nationaux relatifs à la santé et l'environnement et convenir d'activités complémentaires et spécifiques, rentrent dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives régionales portant sur la santé et l'environnement.

26. La Déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement en Afrique, adoptée en 2008 lors de la première Conférence interministérielle sur la santé et l'environnement en Afrique, a redynamisé l'engagement politique à l'égard du processus visant à catalyser les changements politiques, institutionnels et en matière d'investissements nécessaires pour réduire les menaces environnementales qui pèsent sur la santé. Dans les pays d'Europe et d'Amérique, les initiatives régionales en matière de santé et d'environnement ont longtemps été au cœur de l'action visant à lutter contre les effets néfastes des facteurs environnementaux sur la santé des enfants. Dans les pays d'Asie du Sud-Est et d'Asie de l'Est, les processus ministériels pertinents régionaux sur la santé et l'environnement ont mis l'accent sur l'échange des informations et données sur les impacts des produits chimiques et l'amélioration des connaissances et compétences techniques entre pays membres afin d'améliorer l'évaluation et la gestion des risques posés par les produits chimiques. Lors de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, les ministres et représentants européens ont adopté la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé,¹² en réitérant leur engagement à relever les principaux défis qui se posent en matière d'environnement et de santé et à mettre de nouvelles priorités au tout premier plan. Les liens entre l'Approche stratégique et ces initiatives régionales en matière de santé et d'environnement n'ont pas encore été pleinement exploités.

G. Moyens d'action du secteur de la santé

27. L'OMS préconise le renforcement des systèmes de santé dans le monde, en particulier pour réduire les inégalités en matière de santé à travers le monde. Dans de nombreux pays, les pénuries chroniques d'agents du secteur de la santé font que les capacités d'action en matière de gestion des produits chimiques ne sont pas optimales. Au niveau national, les ministères et autres secteurs n'appartenant pas à la santé peuvent jouer un rôle important pour appuyer le renforcement des capacités du secteur de la santé conformément aux rôles et responsabilités définis pour la sécurité chimique. Les besoins de renforcement des capacités du secteur de la santé en fonction de ses rôles et responsabilités définis pour assurer que la gestion rationnelle des produits chimiques pourrait être davantage évalués. On part le plus souvent du principe que les compétences requises pour jouer de tels rôles existent déjà, mais tout porte à croire qu'il en va autrement. Par exemple, bien que les infirmières constituent le groupe le plus important des professionnels de la santé et le premier et souvent unique point de contact avec le secteur de la santé pour de nombreux individus, la plupart d'entre elles n'ont

¹¹ Organisation mondiale de la Santé, *Règlement sanitaire international (2005)*, disponible sur le site www.who.int/ihr/9789241596664/en/index.html.

¹² Disponible à l'adresse www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0011/78608/E93618.pdf.

reçu aucune formation de type classique en matière de santé du travail ou de l'environnement.¹³ La confiance accordée par le public aux professionnels de la santé pour répondre aux questions concernant leur santé contraste également avec le manque de formation à la santé du travail et de l'environnement figurant dans les programmes de nombreuses écoles de médecine. L'absence d'information de base et laboratoires d'analyse bien documentés sur les intoxications dans de nombreuses régions sont d'autres indications de la nécessité de renforcer que les moyens d'action du secteur de la santé en matière de gestion des produits chimiques.

IV. Buts et objectifs de la stratégie

28. Le but principal de la stratégie est de proposer une approche intergouvernementale convenue pour renforcer la participation du secteur de la santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques et, par là, d'accroître la probabilité que d'ici à 2020, les produits chimiques soient utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes graves qu'ils ont sur la santé humaine et l'environnement soient réduits au minimum.

29. La stratégie vient appuyer la Stratégie politique globale, en particulier la section VII sur la mise en œuvre et l'évaluation des progrès accomplis, en sensibilisant davantage aux défis et opportunités qui se posent pour le secteur de la santé en ce qui concerne la gestion rationnelle des produits chimiques et en mettant l'accent sur un certain nombre de mesures qui serviraient à faciliter une plus grande participation du secteur de la santé dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique.

30. La stratégie vise six objectifs spécifiques :

a) Susciter un plus grand intérêt pour la gestion rationnelle des produits chimiques, et une plus grande sensibilisation en la matière, entre les parties prenantes du secteur de la santé et renforcer leur capacité de prendre des mesures préventives, en particulier en augmentant le volume, la qualité et la pertinence des informations diffusées au secteur sur les aspects de la gestion des produits chimiques relatifs à la santé humaine;

b) Impliquer de manière active le secteur de la santé pour accroître le volume et améliorer la qualité et la pertinence des informations disponibles sur les impacts des produits chimiques sur la santé humaine, y compris par l'évaluation des risques;

c) Renforcer la capacité d'action du secteur de la santé pour qu'il puisse s'acquitter de ses rôles et responsabilités en matière de gestion des produits chimiques;

d) Améliorer la consultation, la communication et la coordination avec d'autres secteurs et accroître le nombre de coentreprises aux niveaux national, régional et international;

e) Veiller à l'utilisation efficace des ressources existantes, y compris les organisations et les fonds, et mobiliser des ressources additionnelles selon que de besoin;

f) Renforcer la coordination, le rôle de chef de file et la cohérence de l'action menée par les organismes internationaux, y compris les organismes des Nations Unies, les secrétariats des conventions compétentes, les organismes de financement multilatéraux et les banques régionales de développement, s'agissant de la mise en œuvre de l'Approche stratégique par le secteur de la santé.

V. Principes directeurs

31. Le terme « participation » est utilisé dans la stratégie pour démontrer le niveau de participation, l'appropriation et l'implication. Si la participation peut être considérée comme une évolution continue conduisant les individus ou groupes à passer d'une prise de conscience fondamentale à l'implication et à la prise de mesures au niveau personnel, professionnel et institutionnel. Le niveau le plus élevé de participation multisectorielle peut être caractérisé comme la prise de mesures communes et de décisions avec d'autres parties prenantes de l'Approche stratégique. D'une manière générale, les partenariats, alliances et plans d'action conjoints découlent souvent d'un tel niveau de participation.

32. Un certain nombre de principes directeurs et considérations ont sous-tendu l'élaboration de la stratégie. Parmi les plus importants, on peut notamment citer la nécessité de mettre l'accent sur la prévention des impacts de l'utilisation actuelle ou future des produits chimiques sur la santé, la nécessité que les actions stratégiques soient solidement étayées sur les preuves disponibles, en exploitant et cernant, sur la base d'éléments scientifiques, les liens entre l'exposition environnementale et les impacts sur la santé humaine, et la nécessité d'assurer la participation et la

¹³ Leyla Erk McCurdy et autres collaborateurs, « Incorporating environmental health into paediatric medical and nursing education », *Environmental Health Perspectives*, vol. 112, No. 17 (2004), pp. 1755 à 1760.

protection de groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées, les populations autochtones et les groupes socialement et économiquement défavorisés, y compris en dispensant de manière équitable une information compréhensible.

33. D'autres principes directeurs et considérations importants dans l'élaboration de la stratégie englobent la promotion de l'uniformité et de la cohérence, en faisant fond et en optimisant les politiques, engagements et processus existants et en encourageant une coordination et une coopération toujours plus étroites entre les parties prenantes dans le cadre d'actions communes, et la nécessité de faire en sorte que la stratégie prenne en compte l'expérience, la capacité, les priorités et la diversité de chaque pays qui la met en œuvre, en reconnaissant que les parties prenantes peuvent avoir des missions, expériences, perspectives et capacités différentes.

34. Étant donné que l'Approche stratégique inclut des dispositions visant à protéger la santé humaine et que le Plan d'action mondial inclut toutes les priorités du secteur de la santé identifiées lors de l'élaboration de l'Approche stratégique, la présente stratégie n'a pas pour but d'énoncer des mesures supplémentaires à cet égard mais plutôt de faire porter l'accent sur des actions qui, si elles sont promues, susciteraient une plus grande implication et participation du secteur de la santé. À cette fin, la stratégie s'appuie sur une compréhension des principaux rôles et responsabilités du secteur de la santé, l'identification des parties prenantes sous-représentées, la recherche des moyens de renforcer les points forts du secteur de la santé et l'élaboration d'une compréhension commune des bienfaits de l'Approche stratégique.

35. Le public ciblé par la stratégie comprend les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales qui ont collectivement la responsabilité de la mise en œuvre de l'Approche stratégique.

VI. Activités

36. Les activités qui pourraient être menées de manière volontaire pour réaliser les objectifs de la stratégie sont décrites ci-dessous. Elles ont été groupées autour de six thèmes se rapportant à la Stratégie politique globale : sensibilisation; mise à profit des réseaux actuels du secteur de la santé; responsabilisation des correspondants de l'Approche stratégique; établissement de cadres solides en matière de soins de santé; renforcement de la formation et du perfectionnement professionnels; et intensification des actions communes entre les secteurs.

A. Sensibilisation

37. Les activités s'inscrivant dans cette section soulignent l'importance des objectifs de la Stratégie politique globale en rapport avec les connaissances et informations, en particulier le paragraphe 15 b) i), qui vise à faire en sorte que l'information sur les produits chimiques soit disponible, accessible, facilement utilisable, adéquate et adaptée aux besoins de toutes les parties prenantes. La composition diversifiée du secteur de la santé est telle qu'un certain nombre d'activités spécifiques seraient à cet égard avantageuses.

1. Typologie du secteur de la santé

38. Étant donné la diversité des participants potentiels du secteur de la santé, une plus grande détermination de la typologie des parties prenantes dans le secteur de la santé permettrait d'adapter l'information aux différents publics. Ceux moins au fait de l'Approche stratégique pourraient être ciblés de manière plus systématique et ceux les plus susceptibles de participer, hiérarchisés. Les groupes prioritaires en matière de sensibilisation découlant de l'élaboration de la présente stratégie englobent les ministères de la santé et les groupes professionnels sous-représentés tels que les infirmières, sages-femmes, docteurs et professionnels de la santé au travail qui pourraient être des ardents défenseurs de l'Approche stratégique. Un glossaire des termes de base définissant les différentes parties prenantes du secteur de la santé pourrait être compilé, en s'appuyant sur la terminologie actuelle de l'OMS, pour favoriser davantage les activités de communication et de sensibilisation.

2. Gamme des produits d'information

39. La vocation de l'Approche stratégique à constituer un cadre pour une action multisectorielle concertée n'est pas aisément comprise au-delà des structures de gouvernance internationales. Il serait utile d'élaborer des produits d'information qui pourraient mettre l'accent sur les exemples et bienfaits de la participation du secteur de la santé dans l'Approche stratégique et les opportunités qui s'offrent en la matière et sur certaines questions techniques présentant un intérêt pour le secteur de la santé, telles que les peintures au plomb, le mercure utilisé dans les instruments de mesure, les produits

chimiques gravement préoccupants pour la santé publique, l'évaluation et la gestion des risques professionnels, les produits chimiques soumis à des mesures internationales et l'hygiène du milieu du point de vue des enfants. La pertinence de chaque question pour un public spécifiquement ciblé par le secteur de la santé devrait être soulignée.

3. Portail d'informations sur la santé de l'Approche stratégique

40. Un portail d'informations sur la santé de l'Approche stratégique permettrait de faciliter l'accès aux informations et activités utiles dans le cadre des activités du Centre d'échange du secrétariat. Le portail fournirait des liens avec les campagnes de sensibilisation menées au niveau national et les organisations s'occupant de questions reliées aux produits chimiques et à la santé. En donnant une image de marque au Portail Santé de l'Approche stratégique et en le reliant à l'Observatoire mondial de la santé de l'OMS,¹⁴ il serait davantage possible de promouvoir une large reconnaissance de l'Approche stratégique et de permettre qu'elle soit mieux perçue en tant que forum traitant de questions reliées à la santé soulevées par les produits chimiques.

4. Revues

41. Pour tirer parti des revues les plus fréquemment lues s'adressant spécifiquement au secteur de la santé, des efforts pourraient être faits pour accroître le nombre d'articles, revus par les pairs, consacrés aux questions touchant le secteur de la santé dans le cadre de l'Approche stratégique qui paraissent dans les revues sur les soins de santé, revues médicales, revues d'information toxicologique et autres revues connexes, y compris celles d'organismes professionnels.

B. Mise à profit des réseaux existants dans le secteur de la santé

42. La diffusion de l'information et la participation aux mécanismes interministériels ou interinstitutionnels constituent un volet essentiel des dispositions de la Stratégie politique globale concernant la mise en œuvre et l'évaluation des progrès accomplis. Savoir qui contacter pour un problème donné est un préalable essentiel à la mise en œuvre efficace de l'Approche stratégique.

1. Mise à profit des mécanismes existants aux niveaux national et régional qui associent le secteur de la santé

43. Conformément aux demandes formulées par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les efforts devraient se poursuivre pour veiller à ce que les correspondants nationaux de l'Approche stratégique coopèrent et travaillent en coordination avec les points de contact du secteur de la santé en tirant parti, lorsque possible, des bureaux nationaux et régionaux actuels de l'OMS. L'OMS devrait être invitée à mettre à disposition l'information pertinente sur les contacts pour parvenir à l'établissement rapide d'un réseau de contacts qui serait relié au centre d'échange d'informations sur les produits chimiques de l'Approche stratégique. L'inclusion des institutions et centres actuels de santé publique et de l'environnement dans le réseau permettrait de renforcer les capacités techniques aux niveaux national et régional.

2. Réseaux présentant un intérêt spécifique

44. Les sites interactifs, forums de discussion et réseaux sur des questions présentant un intérêt spécifique pour le secteur de la santé devraient être encouragés et appuyés afin de favoriser le flux de l'information et l'échange du savoir et des meilleures pratiques entre les professionnels de la santé, les milieux universitaires et d'autres parties prenantes. Les leçons tirées et les études de cas sur les interventions réussies et données d'expérience concernant les produits chimiques gravement préoccupants pour la santé publique pourraient être échangées de cette manière. Les réseaux devraient continuer à être développés et gérés par les parties prenantes en accroissant leur visibilité et leur accessibilité au niveau international. La sélection des groupes de discussion pourrait se faire en s'appuyant sur les principaux rôles et responsabilités définis dans le secteur, tels que l'évaluation des risques. Pour favoriser leur promotion et utilisation lorsque possible, des efforts devraient être faits pour faire fond sur les groupes de discussion et réseaux existants, tels que le réseau INTOX pour l'échange d'informations et l'assistance mutuelle sur les questions relatives aux intoxications et questions toxicologiques¹⁵ et le réseau pour l'évaluation des risques posés par les produits chimiques qui sera créé par l'OMS afin de servir de cadre pour l'identification des lacunes, besoins et nouvelles questions, l'échange de données scientifiques et la collaboration dans les activités sur l'évaluation des risques.¹⁶

¹⁴ <http://apps.who.int/ghodata/>.

¹⁵ www.who.int/ipcs/poisons/network/en/index.html.

¹⁶ www.who.int/ipcs/about_ipcs/networks/gra_report/en/index.html.

C. Responsabilisation des correspondants de l'Approche stratégique

45. À tous les niveaux, les correspondants de l'Approche stratégique sont les piliers sous-tendant la mise en œuvre couronnée de succès de l'Approche stratégique et jouent un rôle essentiel dans la section VII de la Stratégie politique globale relative à la mise en œuvre de l'Approche stratégique.

1. Rôle des correspondants de l'Approche stratégique

46. Le paragraphe 23 de la Stratégie politique globale indique que le rôle du correspondant national de l'Approche stratégique est de servir d'intermédiaire pour les questions intéressant l'Approche stratégique. Étant donné que le niveau de mise en œuvre de l'Approche stratégique s'est accru et approfondi, ce rôle de communication pourra nécessiter d'être clarifié. Des orientations, à l'instar de celles proposées par la région africaine lors de la deuxième session de la Conférence,¹⁷ pourraient être élaborées pour fournir des informations supplémentaires aux correspondants de l'Approche stratégique sur la nécessité d'œuvrer de concert avec leurs collègues d'autres secteurs, y compris le secteur de la santé. Un point permanent spécifique pourrait être inscrit aux ordres du jour des réunions régionales de l'Approche stratégique pour donner l'occasion d'examiner les questions liées au secteur de la santé et à la mise en œuvre de l'Approche stratégique et mettre en exergue les questions mutuellement importantes pour la santé et l'environnement. Un tel mécanisme soulignerait l'importance d'établir des contacts avec le secteur de la santé dans la préparation des réunions et s'appuierait sur l'utilisation des réseaux existants des contacts au sein du secteur de la santé, pour leur permettre d'être mieux au fait des questions examinées dans le contexte de l'Approche stratégique et enrichir ainsi leur contribution aux réunions relevant de l'Approche. Lorsque des correspondants désignés de l'Approche stratégique ne peuvent participer aux réunions, des points de contact désignés appartenant à d'autres secteurs, notamment celui de la santé, pourraient être encouragés à participer au lieu de déléguer ce rôle à d'autres personnes du même ministère. Cette approche favoriserait et assurerait davantage la coopération interministérielle envisagée dans la Stratégie politique globale.

2. Suivi de l'application des plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique

47. Il serait possible d'avoir une perception plus claire et plus formelle de la mise en œuvre des principales activités liées à la santé figurant dans le Plan d'action mondial en examinant les plans de mise en œuvre actuels et futurs de l'Approche stratégique en association avec les outils de planification pour le développement du secteur de la santé. Les efforts visant à relier ces travaux avec les initiatives entreprises par l'OMS au niveau national, par exemple, les stratégies de coopération de l'OMS qui définissent les priorités convenues conjointement par l'OMS et les gouvernements, pourraient favoriser l'établissement de liens plus étroits entre les programmes stratégiques. Ces approches permettraient d'identifier plus facilement les aspects de la gestion des produits chimiques liés au secteur de la santé et de prendre en compte l'information sur les questions spécifiques touchant les produits chimiques et la santé, y compris la charge de maladies liées à l'environnement. Des informations sur l'état de mise en œuvre des aspects liés à la santé du Plan d'action mondial pourraient être rassemblées afin d'actualiser le Plan au fil des années.

3. Sessions d'information de haut niveau liées à la santé

48. Des sessions d'information de haut niveau sur la santé devraient être organisées à l'intention des politiciens et hauts responsables aux niveaux national, régional et international. Ces sessions pourraient être prévues dans les réunions régionales consacrées à l'Approche stratégique et permettraient de fournir aux décideurs des avis clairs et actualisés ainsi que des preuves sur la charge de morbidité et les coûts associés, de promouvoir le dialogue entre les secteurs et d'accroître la dimension politique des aspects sanitaires de la gestion rationnelle des produits chimiques. Les pays abritant les réunions régionales pourraient être encouragés à jouer un rôle pilote dans l'organisation de ces sessions en impliquant le ministre de la santé ou d'autres représentants de haut niveau du ministère de la santé au niveau national.

D. Création de structures solides de soins de santé

49. La réduction des risques, objectif clé de la Stratégie politique globale, a pour but de réduire au minimum les risques que les produits chimiques posent pour la santé humaine et l'environnement, en mettant un accent particulier sur les risques affectant les groupes vulnérables. Les activités rentrant dans ce volet de la Stratégie pour le secteur de la santé visent à accroître les actions entreprises en rapport avec la gestion des produits chimiques au sein du secteur de la santé, stimulant ainsi l'intérêt et le renforcement des capacités nécessaires pour une action plus vaste au sein du secteur afin de favoriser la gestion rationnelle des produits chimiques.

¹⁷ SAICM/ICCM.2/15, annexe IV.

1. Mobilisation de l'intérêt et de la prise de conscience des agents des soins de santé

50. Le secteur des soins de santé est un grand consommateur de produits chimiques, y compris ceux connus pour avoir des effets graves sur la santé et l'environnement. C'est ainsi qu'un secteur qui a pour mission de protéger la santé humaine peut également contribuer à la charge de morbidité. Les substances chimiques contenues dans les produits qui sont utilisés dans les soins de santé affectent la santé des êtres humains tout au long du cycle de vie de ces produits. Les populations vulnérables englobent notamment les patients, le personnel dispensant les soins de santé qui est quotidiennement exposé aux produits chimiques, les ouvriers travaillant dans les usines d'élimination des déchets et les personnes qui vivent près des usines de fabrication ou des sites d'élimination des déchets. La mobilisation de l'intérêt des agents de soins de santé en faveur d'une gestion rationnelle des produits chimiques et leur sensibilisation en la matière pourraient entraîner une plus grande prise de conscience de la gestion des produits chimiques et une plus grande implication à cette gestion et, de manière plus générale, une réduction de la charge des maladies professionnelles reliées aux produits chimiques et autres formes de maladies professionnelles au sein des structures de soins de santé.

2. Politiques relatives aux produits chimiques au sein des structures de soins de santé

51. Un cadre pour les politiques relatives aux produits chimiques au sein des structures de soins de santé devrait être mis en place sur la base des meilleures pratiques. Une approche pourrait être d'initier l'élaboration d'un rapport sur l'utilisation, l'élimination et les impacts sur la santé liés à l'environnement des composants chimiques des produits utilisés dans les structures de soins de santé. Le rapport pourrait inclure des études de cas sur les meilleures pratiques observées dans les hôpitaux et autres structures de soins de santé où des solutions de remplacement plus sûres de certaines utilisations ont été adoptées, pour identifier les mesures qui pourraient être prises dans le secteur de la santé afin de réduire l'utilisation des produits chimiques dangereux. Le rapport pourrait identifier ceux susceptibles d'être impliqués dans la prise de décisions pour l'adoption de solutions de remplacement plus sûres dans ces structures, notamment les planificateurs, entrepreneurs, gestionnaires de systèmes, fournisseurs, opérateurs et parties prenantes représentant des malades hospitalisés, des malades en consultation externe et des communautés locales. L'application de méthodes simples fréquemment utilisées dans des structures à faibles ressources, telles que l'analyse des risques par niveaux de contrôle,¹⁸ aux produits chimiques utilisés dans le secteur de la santé pourrait permettre d'associer les professionnels des soins de santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques sur leurs lieux de travail.

E. Renforcement de la formation et du perfectionnement professionnels

1. Formation à l'hygiène de l'environnement et du travail

52. La formation et le perfectionnement professionnels en matière d'hygiène de l'environnement doivent encore être renforcés de manière optimale, en particulier pour assurer une gestion rationnelle des produits chimiques qui affectent des groupes vulnérables spécifiques, notamment les enfants, les personnes âgées, les populations hautement exposées comme les ouvriers travaillant dans certaines industries, et les populations autochtones. Un large éventail d'organisations se partagent l'élaboration et la mise en œuvre de la formation professionnelle. Les gouvernements et organismes professionnels compétents devraient envisager de travailler de concert pour échanger les matériels de formation existants et optimiser leur utilisation et, éventuellement, d'étendre ou d'adapter leurs utilisations dans les programmes d'enseignements sur les produits chimiques et la santé dans le cadre de la formation des infirmières et formations médicales de premier et troisième cycles pour favoriser la poursuite de l'élaboration d'un cadre de médecins et infirmières qualifiés dans l'hygiène du milieu. Des modules de formation produits par l'OMS à l'intention des professionnels de la santé et des pédiatres dans le contexte de ses initiatives sur l'hygiène du milieu du point de vue des enfants offrent à cet égard d'énormes possibilités.¹⁹ Les écoles de médecine devraient accorder une attention aux stages en internats et bourses ou spécialisations dans le domaine de l'hygiène du milieu en mettant l'accent sur la toxicologie et la santé du travail et santé publique.

2. Projets pilotes reliant les associations professionnelles

53. Des projets pilotes pourraient être mis en train pour relier les associations professionnelles des médecins et infirmières aux principaux groupes et institutions universitaires s'occupant de l'analyse des risques ou de l'hygiène du milieu afin de renforcer la participation aux questions reliées à la gestion des produits chimiques.

¹⁸ www.ilo.org/legacy/english/protection/safework/ctrl_banding/index.htm.

¹⁹ www.who.int/ceh/capacity/training_modules/en/index.html.

F. Intensification du nombre des actions communes menées par les secteurs

1. La protection de la santé en tant que question intersectorielle

a) Accords multilatéraux sur l'environnement, y compris le Règlement sanitaire international

54. Étant donné que tous les accords multilatéraux sur l'environnement visent à protéger la santé humaine, des actions intersectorielles communes impliquant le secteur de la santé pourraient être menées conjointement et coordonnées avec l'Approche stratégique dans le cadre de la mise en œuvre de la présente stratégie. Compte tenu de la priorité accordée à la mise en œuvre du Règlement sanitaire international révisé (2005) et de la conclusion issue des examens de la mise en œuvre selon laquelle des capacités de base relativement faibles de préparation face aux événements chimiques et radiologiques existent dans la plupart des régions,²⁰ un niveau plus étroit de coopération entre instruments internationaux pourrait être avantageux. Des initiatives de renforcement des capacités – telles que le renforcement des structures nationales d'analyses en laboratoire, la préparation, l'alerte et l'action en cas d'urgence, une meilleure coordination des contrôles aux ports et frontières terrestres et une plus grande surveillance épidémiologique, évaluation des risques et communication – ont été mises en œuvre dans le cadre de plusieurs instruments internationaux relatifs aux produits chimiques. L'Approche stratégique pourrait à cet égard être utilisée pour favoriser et poursuivre une meilleure coopération. Une telle approche permettrait d'accroître les synergies et les ressources, en particulier au titre des projets de renforcement des capacités où des investissements importants sont requis. À titre d'exemple, les activités de surveillance et de biosurveillance seraient utiles pour un certain nombre d'instruments nationaux, régionaux et internationaux et associeraient spécifiquement le secteur de la santé.

b) Toxicovigilance

55. La toxicovigilance et la toxicosurveillance sont des termes analogues pour une approche systématique concernant l'identification et la prévention des effets néfastes des produits chimiques en se fondant pour l'essentiel sur la collecte d'informations issues d'études observationnelles. Les approches réussies en matière de toxicovigilance s'appuient sur la coordination effective et relations entre les ministères, les structures de soins de santé et les centres anti-poisons, entre autres, et offrent l'occasion d'associer le secteur de la santé et d'autres parties prenantes tout en favorisant la gestion rationnelle des produits chimiques.

2. Processus régionaux relatifs à la santé et l'environnement

56. Le renforcement des processus ministériels régionaux relatifs à la santé et l'environnement permet de favoriser l'implication du secteur de la santé dans le traitement des questions relatives aux produits chimiques. Plusieurs initiatives actuelles offrent la possibilité d'appeler davantage l'attention sur la mise en œuvre de l'Approche stratégique. En Afrique par exemple, la gestion des produits chimiques a récemment été identifiée comme une des dix priorités conjointes en matière d'environnement et de santé dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Libreville. Les liens entre ces processus et la mise en œuvre de l'Approche stratégique devraient être formalisés dans le cadre de la présente stratégie.

VII. Moyens de mise en œuvre

57. La présente stratégie a été conçue pour être mise en œuvre dans le cadre des arrangements institutionnels existants visant à renforcer la participation dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique. Ces arrangements institutionnels actuels englobent notamment les mécanismes de coordination aux niveaux national et régional, les plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique, le Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique et les arrangements financiers à long terme. Les informations sur la participation du secteur de la santé devraient être collectées par le biais des mécanismes d'établissement de rapports périodiques de l'Approche stratégique, dans le cadre desquels les parties prenantes concernées du secteur de la santé seraient invitées à fournir des informations supplémentaires pour compléter celles obtenues grâce à l'outil de présentation de rapports en ligne du secrétariat.

²⁰ A65/17 et A65/17/Add.1. Disponible sur le site http://apps.who.int/gb/e/e_wha65.html.

58. Les progrès seront examinés lors des réunions régionales qui se tiendront au cours de la période intersessions. Le secrétariat, en consultation avec l'Organisation mondiale de la Santé, devrait élaborer un rapport formel faisant état des progrès accomplis en vue de renforcer la participation du secteur de la santé dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique, pour examen lors des sessions de la Conférence, à commencer par la quatrième.
